

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Modification d'un carrefour en giratoire entre le chemin des Terriers et l'allée des Terriers

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 6. Infrastructures routières	Le projet concerne la modification d'un carrefour en giratoire, au droit du croisement du chemin des Terriers et de l'allée des Terriers sur la commune d'Antibes.
a) Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'État, des départements, des communes et des EPCI non mentionnés aux b) et c) de la colonne précédente	La longueur de voie requalifiée étant inférieure à 10km, les b) et c) de la colonne évaluation environnementale systématique ne sont pas concernés et le a) de la colonne examen cas / cas s'applique donc.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le carrefour existant entre le chemin des Terriers et l'allée des Terriers est un carrefour en T à trois branches, géré par un cédez-le-passage.

Le projet consiste en la création d'un giratoire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif principal la sécurisation du carrefour aujourd'hui implanté dans un virage.

Dans un second temps, ce giratoire permettra de proposer un nouvel itinéraire d'accès à l'autoroute A8 en direction de Nice aux usagers en provenance du chemin des Terriers, qui aujourd'hui doivent emprunter le carrefour de Provence, particulièrement saturé. En effet, Vinci Autoroutes pourra projeter un raccordement vers la bretelle autoroutière existante depuis ce nouveau giratoire.

Ce projet s'intègre dans la stratégie de développement du territoire, en particulier du développement d'Antibes Nord et de Sophia Antipolis et la réalisation d'un projet de Bus Tram (projet de transport en commun en site propre déclaré d'utilité publique par arrêté en date du 22 avril 2013 et prolongé par arrêté du 31 mai 2018).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux consiste en l'aménagement d'un giratoire avec ses branches de raccordement aux voies existantes :

- création de deux branches vers le chemin des Terriers
- création d'une branche vers l'allée des Terriers.

- Modalités de réalisation des travaux :

Les travaux consistent en:

- 1/ la réalisation de la structure des voiries
- 2/ la mise en place des équipements de surface
- 3/ la réalisation des espaces verts

- Circulation des véhicules pendant les travaux :

Durant la phase travaux, la circulation sera maintenue à tout moment.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, le giratoire permettra de sécuriser le carrefour aujourd'hui implanté dans un virage avec des défauts de visibilité.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'aménagement de ce giratoire a été mentionnée dans le cadre d'une concertation publique globale menée par le département pour l'amélioration des accès autoroutiers associé au projet d'extension du centre commercial de Carrefour à Antibes. Il n'a fait l'objet d'aucune observation.

Le projet d'extension du centre commercial de Carrefour est aujourd'hui abandonné. (ou a minima non planifié).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Rayon du giratoire	15m
Superficie globale du projet	3 300m ²
dont :	
- chaussées et trottoirs	2 400m ²
- espaces verts	900m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

06600 Antibes

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 07° 04' 31" ___ Lat. 43° 36' 05" ___

Point d'arrivée :

Long. 07° 04' 33" ___ Lat. 43° 36' 03" ___

Communes traversées :

06600 Antibes

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text box for project description]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Znieff la plus proche est la forêt de la Brague à 1,7km (930020153).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Antibes Le projet se situe à environ 3 km du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de 2e et 3e échéances des infrastructures routières du département des Alpes-Maritimes Approuvé en séance le 18 octobre 2019
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI : le PPRI en vigueur fait état d'une zone à fort risque inondation à environ 20 mètres du projet de l'auto-pont. PPRIF : zone de danger faible risque incendie au sud ouest du projet. Le projet est à moins à de 10 m de la zone. Le secteur du projet n'est pas concerné par un PPRT. PPRN approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A proximité de deux sites industriel (BASIAS) : - Garage Renault - Chassimétal
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à une distance de 150/200 mètres du périmètre de protection éloignée des sources romaines captées pour l'alimentation de la ville d'Antibes.
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein du site inscrit "Bande côtière de Nice à Théoule" (arrêté du 10 octobre 1974)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZSC la plus proche: - Baie et Cap d'Antibes, île de Lérins : FR9301573 --> à 3km environ - Dôme de Biot : FR9301572 --> à 3.4km environ ZPS la plus proche: Préalpes de Grasse : FR9312002 --> à 6.7km environ
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en un aménagement surfacique.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une espèce protégée est implantée sur le secteur concerné par le projet. Une demande de dérogation à la destruction des espèces protégées est en cours. La répartition des espèces protégées et la synthèse des impacts et des mesures mises en œuvre est présentée en annexe 8.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité relative (3km au plus proche) de sites Natura 2000 mais est au cœur d'une zone urbanisée ne comprenant pas d'habitat ou d'espèce concerné(e).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRT et aucun site SEVESO n'est intercepté par le projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet permet d'améliorer les conditions de trafic et les conditions de sécurité. Le projet n'est pas générateur de trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	pas de génération de trafic supplémentaire

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet conserve le nombre de points lumineux existants</p>
				<p>pas de génération de trafic supplémentaire</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	il s'agit d'un aménagement de surface.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des mesures d'évitement et de réduction sont prévues en matière de ressource en eau, d'écoulement des eaux pluviales, de risques naturels, d'espaces verts, de trafic, de nuisances sonores, de pollution atmosphérique, de cadre de vie, de déchets de chantier, d'activités humaines, de réseaux souterrains et de sécurité. Ces mesures sont présentées en annexe 7.

Des mesures spécifiques d'évitement et de réduction sont prévues concernant les espèces protégées identifiées dans le secteur des travaux : elles sont en cours de mise au point avec l'unité Biodiversité de la DREAL. Ces mesures sont présentées en annexe 8.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

A notre sens, ce projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale, car le projet est d'une ampleur relativement faible (création d'un giratoire en lieu et place d'un carrefour en T avec cédez le passage), sans création de voirie nouvelle. Egalement, le projet retenu est celui qui impacte le moins le milieu naturel. En parallèle, des mesures spécifiques sont engagées pour protéger les espèces comme la gestion spécifique du débroussaillage et la transplantation des plants impactés dans l'enceinte du cimetière.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Mesures d'évitement et de réduction


9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Valbonne

le, 23/03/2022

Signature


LE PRÉSIDENT,
JEAN LEONETTI



